

# Inscription aux écoles

## 1<sup>ère</sup> étape : Retrait du dossier en mairie

Le compléter lisiblement

Pièces à transmettre :

- original + copie du livret de famille
- copie du carnet de santé (vaccins)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un certificat de radiation (si concerné)

## 2<sup>ème</sup> étape : Inscription en mairie

Déposer le dossier complété et les pièces jointes en mairie

du **lundi 28 avril au vendredi 30 mai 2025** (8h30/12h00 et 13h30/17h30)

et les samedis 3, 10, 17, 24 et 31 mai 2025 (8h30/12h00)

## 3<sup>ème</sup> étape : Admission à l'école

**A partir du mardi 29 avril 2025** sous réserve de s'être inscrit en mairie au préalable :

Ecole maternelle : déposer le dossier d'inscription dans la boîte aux lettres de l'école 2 Rue du Pré Bertaus **ou** directement lors des portes ouvertes du 10/06/2025 de 16h30 à 18h30.

Ecole élémentaire : déposer le dossier d'inscription dans la boîte aux lettres de l'école 12 Rue de la Vallée **ou** directement lors des portes ouvertes du 26/06/2025 de 16h15 à 18h00.

**Inscription car scolaire** : [sits.sma@wanadoo.fr](mailto:sits.sma@wanadoo.fr)

**Inscription services périscolaires** : à partir du 28 avril 2025

Dossier à retirer en mairie ou sur le site internet : [www.stmartin-auxigny.fr](http://www.stmartin-auxigny.fr)